



LA LETTRE D'INFO

#11 Septembre 2025



On reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux. Gandhi

EDITO : L'actualité récente montre les grandes incertitudes auxquelles sont soumises notre avenir énergétique.

Cet été, nous avons assisté à un feuilleton parlementaire pour l'adoption de la loi de transition énergétique avec un épisode ubuesque durant lequel une proposition de moratoire sur le solaire et l'éolien a in-extremis été rejetée par l'assemblée. Le prix du rachat de l'énergie renouvelable pour les petits producteurs (arrêté S21) a baissé de façon drastique à 0,04€/kWh alors que la France est en retard sur ses objectifs de déploiement du renouvelable.

L'indispensable électrification de nos usages va nécessiter des investissements considérables sur le réseau qui seront inéluctablement répercutés sur le prix du kWh (annonce par RTE d'un investissement de 100 Milliards d'euros pour adapter le réseau Haute Tension).

Par ailleurs, nous avons constaté l'impact sur le prix du kWh d'événements géopolitiques hors de notre contrôle (guerre en Ukraine, augmentation de la consommation de gaz en Chine).

Enfin, le prix du kWh nucléaire est plus qu'incertain (augmentation du prix des centrales lié au renforcement logique des règles de sécurité, dépassement systématique des budgets, délais non maîtrisés, incertitudes sur le prix de fourniture de l'uranium, limites de capacité de stockage des déchets

à la Hague, coûts de démantèlement des centrales non maîtrisé, etc.). Les acteurs économiques mondiaux ne s'y trompent pas et investissent massivement dans le solaire et l'éolien contribuant ainsi à la baisse du prix de revient du kWh (rapport AIE 2025 : 700 Gw installés en solaire et éolien contre 7 Gw en nucléaire).

Dans ce contexte, le développement des communautés d'énergie locales apparaît comme une voie indépendante des soubresauts nationaux et internationaux :

- . prix du kWh stable
- . besoin de développement du réseau limité car l'électricité produite est consommée sur place
- . technologies simples et éprouvées
- . budget maîtrisé
- . rapidité de mise en place
- . contrôle par les citoyens

Passerelle Energie est résolument engagée dans cette direction.

NOTRE PRODUCTION : à fin août 60 MWh d'énergie verte sur nos 2 centrales de Vincent d'Indy et Champos. Nous serons à fin 2025 à plus de 100 MWh. A fin 2026 nous atteindrons 350 MWh*. 75 citoyens sont impliqués dans notre projet.

PROCHAIN PROJET : Nous allons continuer à nous développer : nouvelle centrale à l'école des Luettes début 2026 à Tournon sur Rhône; nouveaux projets en partenariat avec des communes de l'Agglo. Nous mettons en place pour nos nouveaux projets des boucles d'Autoconsommation Collective. L'idée est que les habitants de la commune pourront acheter l'électricité produite localement à un tarif préférentiel et stable sur les 20 années à venir.

*pour référence, un français consomme en moyenne un peu plus de 2 mWh/an.



NOUS CONTACTER / NOUS REJOINDRE

passerelle@centralesvillageoises.fr

www.passerelle.centralesvillageoises.fr



RELANCE DE LA CAMPAGNE D'ACHAT GROUPÉ DE KITS SOLAIRES

Nous lançons du 1er octobre au 8 novembre une campagne d'achat groupé de kits d'autoconsommations faciles à installer soi-même. Nous vous assistons gratuitement pour l'étude de capacité de votre installation.

PASSERELLE ENERGIE sera présent :

- Au Forum des associations Espace Rochegude/Tain l'Hermitage **6 sept**
- Festival du territoire durable Saint Jean de Muzols **4 octobre**
- Fête des sciences Espace des Collines Saint Donat **11 octobre**

RAPPEL :

Nous avons besoin de votre participation pour aller plus loin. En plaçant votre épargne chez Passerelle Energie, vous agissez localement sur un projet qui fait sens tout en protégeant votre épargne sur le long terme.

Venez nous rencontrer le **1^{er} mercredi du mois 17h à notre permanence au bar le Point Commun Place des Graviers, à Tournon.** Appelez-nous au 06 31 07 59 47

Bonne rentrée,
Le Conseil de gestion Passerelle Energie



Saint-Donat-sur-l'Herbasse
À Champos, des panneaux photovoltaïques sont en place

La centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Arche Agglo du domaine de Champos a été inaugurée: elle produira environ 122 MWh par an.

Jeudi 19 juin, au domaine de Champos, a eu lieu en présence de Frédéric Sausset, président d'Arche Agglo, de Stéphanie Nouguier (élue Arche Agglo en charge de l'environnement et la transition écologique) et Jacques Pochon, maire, de Christophe Bernard, président de Passerelle Energie, l'inauguration de la centrale photovoltaïque installée sur la toiture du bâtiment Arche Agglo.

● 220 panneaux

La centrale est composée de 220 panneaux, sur une surface de 440 m² et à une puissance de 100 kWc, une production annuelle prévue de 122 MWh (consommation d'environ 55 personnes). Arche Agglo est porteur du projet (dans le cadre du Plan Climat de l'agglomération), propriétaire de la toiture et a financé les travaux de renforcement de charpente (37 800 € TTC).

Le maître d'ouvrage et exploitant de la centrale est Passerelle Energie qui a investi 100 000 € dans le projet. La centrale villageoise Passerelle Energie est une société locale, portée par 74 citoyens du territoire d'Arche Agglo et visant le développement de projets d'énergies renouvelables via la collecte d'épargne citoyenne auprès de la population locale.

● E.M.T.

Stéphanie Nouguier, maire de Charmes présente le projet en présence de Jacques Pochon, Frédéric Sausset, Christophe Bernard et Coralie Garcia-Marti.

L'inauguration de la centrale photovoltaïque du domaine de Champos. Une partie des panneaux est visible sur le toit du bâtiment en arrière-plan. Photos Le DL/Éric Min-Tung



NOUS CONTACTER / NOUS REJOINDRE

passerelle@centralesvillageoises.fr

www.passerelle.centralesvillageoises.fr



[Je veux du soleil dans mon réseau électrique ! Je prends part(s) au projet !]

Souscrire des actions au capital de la SAS à Capital Variable Passerelle Energie, c'est donner du sens à son épargne qui sera au service de la transition énergétique, dans une démarche citoyenne et responsable en favorisant des retombées économiques locales.

- Une part sociale = 100 euros.
- Gouvernance coopérative : Une personne = une voix quel que soit le montant du capital investi.
- Il ne s'agit pas d'un don ! En souscrivant, vous prenez des parts (des actions) dans la société, et vous pouvez participer aux prises de décisions et à la cogestion de la société.

100 €

500 €

1 000 €



Vous embarquez dans l'aventure Passerelle Energie et vous participez au projet avec nous !



Vous financez l'installation d'un panneau photovoltaïque et vous ensoleillez votre électricité locale !



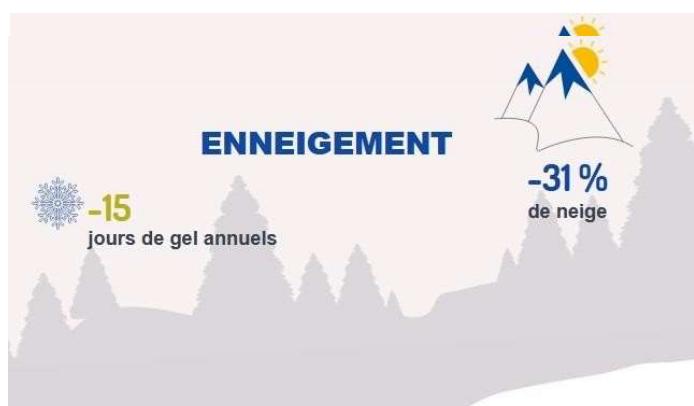
Vous compensez votre consommation annuelle d'électricité pendant 30 ans (1 000 kWh/an hors chauffage)

[Dérèglement climatique : Ça chauffe en Auvergne Rhône Alpes]

La veille réalisée par AURA-EE, permet de rassembler un grand nombre d'informations sur l'évolution des changements climatiques à l'échelle de notre région. Un document de synthèse vient d'être publié : [Lire le document complet](#)



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



[A VOIR, A LIRE, A ECOUTER]



Découvrez ou redécouvrez l'outil de l'ADEME qui permet de calculer votre empreinte carbone.

[mon bilan carbone avec l'ADEME](#)



NOUS CONTACTER / NOUS REJOINDRE

passerelle@centralesvillageoises.fr

www.passerelle.centralesvillageoises.fr

